

## En refusant les normes liturgiques, les évêques brisent l'unité catholique

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culte divin](#)

Date : 28 juin 2010

Lu sur [Proliturgia](#) :



"Nous sommes en 2010...

Il y a plus de 45 ans, la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium* rappelait qu'il n'est permis à personne - même prêtre - d'ajouter, de modifier ou d'enlever quoi que ce soit dans la liturgie. I

Il y a bientôt 22 ans, le pape Jean-Paul II, dans sa Lettre *Vicesimus quintus annus*, rappelait que puisque **"les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Eglise, qui est le sacrement de l'unité, leur discipline dépend uniquement de l'autorité hiérarchique de l'Eglise et non des préférences d'une personne ou d'un groupe quelconque."**

Il y a 8 ans, la nouvelle édition du *Missel romain* indiquait clairement les **règles** à suivre pour que la liturgie soit célébrée de façon licite et valide.

Il y a 7 ans, Jean-Paul II, dans la Lettre *Ecclesia de Eucharistia*, lançait **"un vigoureux appel pour que, dans la Célébration eucharistique, les normes liturgiques soient observées avec une grande fidélité."**

Il y a 6 ans, l'Instruction *Redemptionis Sacramentum*, de la Congrégation pour le Culte divin, demandait que **soit mis un terme à des pratiques erronées introduites dans la façon de célébrer l'Eucharistie.**

Il y a 3 ans, dans L'Exhortation *Sacramentum Caritatis*, le pape Benoît XVI redisait combien il est "important d'être attentif à toutes les formes de langage prévues par la liturgie: parole et chant, gestes et silences, mouvements du corps, couleurs liturgiques des vêtements" et rappelait une nouvelle fois combien **il est important de respecter la structure propre du rite liturgique qui permet aux fidèles d'accueillir l'Eucharistie.**

A ces documents majeurs, il convient d'ajouter les demandes réitérées des Souverains Pontifes pour que cessent les pratiques abusives introduites dans les célébrations liturgiques et pour que soit conservé - ou réintroduit - l'usage du latin et du chant grégorien.

**Force nous est de constater - et de déplorer - que les évêques de France qui aiment à se prévaloir de Vatican II n'ont jamais voulu tenir compte de ces documents.** Cette façon de ne pas recevoir les enseignements magistériels atteste d'une façon pour le moins originale, dans les diocèses de notre pays, d'être en union avec le Successeur de Pierre."

Ajoutons que l'on comprend les prêtres célébrant selon la forme extraordinaire du rite romain dans leur refus de se prêter aux mascarades d'*unité* que sont les concélébrations, rendues obligatoires pour prouver sa *communio* ecclésiale, alors que les normes liturgiques n'y sont pas respectées.